DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

ATCHAPA

Jeannick

Membre d'EPCI/CIREST/Vice-président

Élu(e) ou nommé(e) le : 11/07/2020

Déclaration déposée le : 01/12/2022 14:48:18

Renseignements personnels:

Année de naissance: 23/02/1971

Adresse:

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA	2014 : 37807 € Net
REUNION	2015 : 38090 € Net
de 01/2014 à 12/2019	2016 : 37369 € Net
RESPONSABLE JURIDIQUE	2017 : 37286 € Net
	2018 : 37583 € Net
	2019 : 37872 € Net
Employeur : CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANT	2020 : 29 016 € Net
REUNION	2021 : 11 302 € Net
de 01/2020 à 07/2021	
RESPONSABLE JURIDIQUE	
Commentaire : Activité exercée à mi-temps à compter d'août	
2020 puis placé en disponibilité depuis le 26 juillet 2021	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Association Mission Locale Est Réunion	2020 : 0 € Net
de 12/2020 à 12/2022	2021 : 0 € Net
Président du conseil d'administration	2022 : 0 € Net
Commentaire : Aucune indemnité, rémunération ou	
gratification	
Organisme : SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA	
REUNION	
de 12/2021 à 12/2021	
Président du Conseil d'Administration	
Commentaire : 0 € aucune rémunération ou gratification	
Organisme : SIDR	2022 : 0 € Net
de 01/2022 à 12/2022	
Président du Conseil d'Administration	
Commentaire : Aucune indemnité, rémunération ou	
gratification	2021 0 CN I
Organisme : SEMATRA	2021 : 0 € Net
de 07/2021 à 12/2022 Censeur	2022 : 0 € Net
Commentaire : Aucune indemnité, rémunération ou	
gratification	
Organisme : ADIL	2021 : 0 € Net
de 07/2021 à 12/2022	2021:0€ Net 2022:0€ Net
Membre du Conseil d'Administration	2022 . O C NCt
Commentaire : Aucune indemnité, rémunération ou	
gratification	
Organisme : GROUPEMENT HOSPITALIER EST REUNION	2021 : 0 € Net
de 07/2021 à 12/2022	2022 : 0 € Net
Membre du Conseil d'Administration	
Commentaire : Aucune indemnité, rémunération ou	
gratification	
Organisme : QUALITROPIC	2021 : 0 € Net
de 07/2021 à 12/2022	2022 : 0 € Net
Membre du Conseil d'Administration	
Commentaire : Aucune indemnité, rémunération ou	
gratification	
Organisme : SEMAC	2020 : 1 402 € Net
de 08/2020 à 06/2022	2021 : 1 402 € Net
Vice-Président	2022 : 1 402 € Net
Commentaire : Jetons de présence	
Organisme: SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT	2020 : 0 € Net
de 08/2020 à 12/2022	2021 : 0 € Net
Membre du Conseil d'Administration	2022 : 0 € Net
Commentaire : Aucune indemnité, rémunération ou	
gratification	2020 : 0 € Not
Organisme : GIP POLE PORTUAIRE INDUSTRIEL ENERGETIQUE BOIS ROUGE	2020 : 0 € Net
de 08/2020 à 12/2022	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
UE 00/2020 a 12/2022	ZUZZ . U E NEL

Description	Rémunération ou gratification
Membre du Conseil d'Administration	
Commentaire : Aucune indemnité, rémunération ou	
gratification	
Organisme : ASSOCIATION DES MAIRES DE LA REUNION	2020 : 0 € Net
de 08/2020 à 12/2022	2021 : 0 € Net
Trésorier	2022 : 0 € Net
Commentaire : Aucune indemnité, rémunération ou	
gratification	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description		Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
	Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle	
	Employeur : ARTISAN	
	Coiffure à domicile	
	Commentaire :	
	Employeur : ARTISAN	
	Location de meublé de tourisme non	
	professionnel	
	Commentaire :	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure	Description des activités
ou de la personne morale	et responsabilités exercées
Né	ant

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Conseiller municipal	2014 : 0 € Net
de 03/2014 à 06/2020	2015 : 0 € Net
Commentaire : Conseiller municipal d'opposition	2016 : 0 € Net
	2017 : 0 € Net
	2018 : 0 € Net
	2019 : 0 € Net
	2020 : 0 € Net
Maire	2020 : 13 551 € Net
de 07/2020 à 12/2020	
Vice-Président intercommunalité	2020 : 7 922 € Net
de 07/2020 à 12/2020	
Vice-président du Département de la Réunion	2021 : 7 229 € Net
depuis le 07/2021	
Commentaire : Le montant indiqué correspond à l'indemnité	
nette perçue du mois de juillet à septembre 2021.	

Observations

Je soussigné Jeannick ATCHAPA certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 01/12/2022 14:48:18 Signature : Jeannick ATCHAPA